



Evaluation du projet pilote « PONTS JUMEAUX » par les parents d'élèves

A l'attention de Monsieur Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse
Et de Madame Marion Lalanne de Laubadère, adjointe en charge de l'éducation

Copie faite à Monsieur Caillaut, DASEN 31 ainsi qu'à la FCPE 31.

Madame l'adjointe au maire en charge de l'éducation, Monsieur le Maire,

Depuis son ouverture en septembre 2012, l'école maternelle des Ponts Jumeaux ainsi que 3 autres écoles maternelles de Toulouse, bénéficient d'un projet pilote intitulé « projet ponts jumeaux ».

Il s'agit là d'un dispositif particulier d'organisation et de répartition du travail pour les ATSEM et le CLAE.

A l'occasion de réunions publiques et d'entrevues avec vos services, nous avons compris que ce dispositif pilote ne serait pas étendu au reste des écoles Toulousaines mais également qu'il allait être supprimé de nos écoles à une date indéterminée.

Au-delà de vous demander les raisons d'une telle décision, nous souhaitons faire ici, très officiellement et en conseil d'école du troisième trimestre de l'année 2015-2016 l'évaluation plus que positive, que nous, parents d'élèves et parents délégués, dressons de ce projet.

Ce dispositif est pertinent et parfaitement adapté à l'école maternelle :

Parce que, une majorité de famille est satisfaite par ce dispositif, en témoigne le taux de participation élevé à la pétition que nous avons mise en place au sein de l'école. 157 signatures pour 143 élèves scolarisés en maternelle.

Parce que, comme pour se démarquer des autres écoles Toulousaines et de la grande métropole, où les colères montent, l'école maternelle des Ponts Jumeaux ne connaît jusqu'à présent aucun problème d'absentéisme fréquent ni répété de la part de ses ATSEM ou de ses animateurs... Aucune colère. Ici l'ambiance est sereine ! Ceci n'est pas étonnant, car ce dispositif permet de bonnes conditions de travail pour les agents, des conditions valorisantes, des conditions stables, des conditions humainement riches... Des conditions qualitatives !

Parce que, quand nos enfants sont en temps de classe, ils sont en présence d'un enseignant et d'un ATSEM pour tout le temps de classe. L'ATSEM est le même de 8h20 à 16h05 et toute l'année.

- L'ATSEM participe pleinement au projet pédagogique mis en place par l'enseignant. Ceci est valorisant pour l'ATSEM mais cela permet également aux enfants de bénéficier d'activités riches mises en place en concertation.
- L'ATSEM connaît très bien les enfants de sa classe. Sa réponse à leurs besoins est adaptée. Une relation de confiance est en place entre eux. Tout ceci participe aux besoins de sécurité affective et émotionnelle de l'enfant de 3 à 6 ans et participe ainsi à la réussite de l'enfant dans ses apprentissages et son épanouissement.
- Les enfants bénéficient d'un suivi individualisé. Ils sont accompagnés sereinement et progressivement vers l'autonomie.
- La continuité du regard de l'adulte sur l'enfant est effective. Les enfants sont contenus. Cela a un impact très positif sur l'ambiance de classe mais également de l'école maternelle tout entière.
- L'ATSEM, détachée du CLAE du soir, s'investit sur des actions ciblées et concertées sur le temps du repas. Comme, par exemple, la sensibilisation autour du « bien manger » qui est en place dans notre école et qui ne peut exister que grâce à un travail inscrit dans la durée.

Parce que, quand nos enfants sont en temps CLAE du soir, ils bénéficient d'une équipe d'animateurs professionnels, formés très précisément à ce que nous attendons d'eux : l'animation. Du « sur-mesure » pour nos 3-6 ans qui demande un vrai savoir faire et de vraies compétences spécifiques !

Vous regrettez que les animateurs ne soient pas diplômés « petite-enfance » ? (dixit Mme Lalanne de Laubadère – réunion des écoles du secteur Nord)... Or, beaucoup d'animateurs bénéficient également du CAP petite enfance, et inversement nombreux diplômés du CAP petite –enfance sont sur le marché de l'emploi...



100 avenue Frédéric Estèbe 31200 TOULOUSE

Adresse de gestion : 3 rue Henri Matisse 31200 TOULOUSE
fcpepontsjumeaux@gmail.com



Parce que, l'organisation de travail mis en place dans l'école, avec des ATSEM et des animateurs « référents » par classes, permet très facilement de répondre à des notions très importantes pour nos enfants :

- La continuité maison / école : la circulation d'informations est effective entre familles / classe / CLAE / familles. La continuité est ainsi assurée pour tous, enfants, comme parents, agents et enseignants ! Une fois de plus cela contribue à une ambiance d'école sereine et calme.
- La continuité des rituels qui permettent à nos enfants de se repérer dans le temps et l'espace. Cela leur permet d'avoir une stabilité sécurisante et limite leurs angoisses.
- Le travail cohérent sur le rythme des enfants, et ce pour chaque enfant individuellement.

Parce que, ce dispositif permet à l'équipe d'animation un vrai temps de travail et de préparation autour des projets proposés aux enfants et que nous doutons fort que nos enfants bénéficient des mêmes qualités de service avec un dispositif classique. Ces projets sont de véritables sources de richesses pour nos enfants. L'Enfant considéré comme une personne en construction est au cœur de ces projets que nous soutenons ardemment. Ils leur transmettent des valeurs humaines et citoyennes indéniables.

Aujourd'hui à l'école maternelle des Ponts Jumeaux, les enfants présents au CLAE bénéficient des projets suivants :

- Sport tous les lundis pour Agir et s'exprimer avec son corps, coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement, canaliser son énergie et comprendre l'intérêt de la règle.
- Jardin tous les mardis et mercredi pour expérimenter, prendre en compte l'environnement, faire du recyclage et coopérer avec les plus grands (élèves de l'élémentaire). Le projet Jardin crée un véritable lien social et une dynamique de quartier des plus positives, accès sur le partage, la mixité, le respect et la coopération.
- Atelier Cuisine tous les mardis pour coopérer, découvrir et faire ensemble, expérimenter et prendre du plaisir
- Projet passerelles tous les vendredis pour découvrir le CLAE élémentaire, se repérer dans les espaces et expérimenter le service plateau du réfectoire. Ce travail permet la continuité au sein du même groupe scolaire.
- Musique tous les jeudis pour développer l'écoute, découvrir des sons et des rythmes, permettre une relation harmonieuse entre le corporel et le mental.
- Goûter partagés une fois par mois pour vivre un moment festif et de partage, découvrir de nouveaux goûts et organiser un goûter à thème

Parce que, les prestations périscolaires ont connus une nette augmentation cette année et que cela ne serait pas cohérent accompagné d'une baisse de la qualité d'accueil de nos enfants.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de maintenir ce dispositif en place et ce de manière définitive au sein de l'école maternelle des Ponts Jumeaux.

Nous vous rappelons que vous avez pris des engagements en matière d'éducation et qu'il est de votre responsabilité en tant que représentants des services-publics de mettre à la disposition des écoles des moyens adaptés pour répondre aux besoins des enfants.

Vous êtes face à un outil qui marche ! Ce projet pilote fonctionne. Il fait ses preuves tous les jours depuis 4 ans !

La décision de le supprimer est pour nous incompréhensible et inentendable !

Nous vous prions d'agréer, Madame l'adjointe au maire, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

L'Association FCPE des parents d'élèves du groupe scolaire des Ponts Jumeaux

Toulouse le 3 juin 2016



100 avenue Frédéric Estèbe 31200 TOULOUSE

Adresse de gestion : 3 rue Henri Matisse 31200 TOULOUSE
fcpepontsjumeaux@gmail.com